

Fonds Stratégie jeunesse

Objectif :

- Développer et supporter l'entrepreneuriat jeunesse en facilitant l'accès au capital pour les jeunes entrepreneurs.

Clientèles visées :

- Les jeunes entrepreneurs de 18 à 39 ans inclusivement.

Projets admissibles :

- Démarrage, acquisition, expansion ou modernisation d'une entreprise.

Critères d'admissibilité :

- L'entrepreneur doit être le propriétaire majoritaire de l'entreprise et jouir d'un pouvoir décisionnel;
- L'entrepreneur doit démontrer un fort engagement personnel et le projet doit être viable et supporté par un plan d'affaires;
- Ne peut servir à refinancer une dette existante.

Aide financière :

- Prêt personnel variant entre 5 000 \$ et 25 000 \$ sans intérêt pour 24 mois et remboursable sur 7 ans.

Organisme ressource :

